

DECRET D/2016/ 018 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE AU MINISTERE
DES PECHEES, DE L'AQUACULTURE ET DE L'ECONOMIE MARITIME

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la a Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/AN/ du 31 décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services publics ;

Vu le Décret D/2015/226/PRG/SGG du 26 décembre 2015, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2015/227/PRG du 30 Décembre 2015 portant Structure du Gouvernement ;

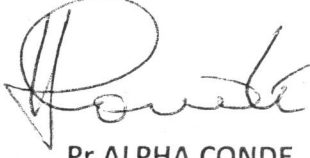
Vu le Décret D/2016/003/PRG/SGG du 04 janvier 2016 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

Article 1^{er} : Monsieur Alpha Oumar MANET, en service au Ministère des Pêches, de l'Aquaculture et de l'Economie Maritime, **est nommé Secrétaire Général dudit Ministère.**

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry, le 18 JAN. 2016


Pr ALPHA CONDE